



Offre Efficience Santé

Extrait des prestations et services proposés applicables au 02/05/2011

RÉGIME ALSACE-MOSELLE

Prestations	Régime obligatoire + Régime complémentaire		
	Efficience Santé Découverte	Efficience Santé Évolution	Efficience Santé Extension
Frais médicaux courants			
<ul style="list-style-type: none"> • Consultations/visites médecin spécialiste dans le parcours de soins • Consultations/visites médecin spécialiste en dehors du parcours de soins • Radiologie (dans parcours de soins) • Actes techniques réalisés dans le parcours de soins (hors radiologie) • Actes techniques réalisés dans le parcours de soins par un médecin ayant signé l'option de coordination • Actes techniques réalisés hors parcours de soins • Ostéopathie 	100 % BR 60 % BR 100 % BR 100 % BR 115 % BR 60 % BR –	115 % BR 60 % BR 100 % BR 100 % BR 115 % BR 60 % BR 15 €/consultation 2 séances maximum/ année civile –	130 % BR 60 % BR 100 % BR 130 % BR 115 % BR 60 % BR 20 €/consultation 4 séances maximum/ année civile 20 €/an/personne
Hospitalisation (limite de 12 mois ou 365 jours, en cas de séjours successifs, applicable aux frais d'hospitalisation ; droits de nouveau ouverts après 6 mois continus sans hospitalisation)			
<ul style="list-style-type: none"> • Honoraires hospitaliers • Frais de séjour • Chambre particulière • Frais d'accompagnement d'un mutualiste de moins de 14 ans ou de plus de 70 ans, hospitalisé dans un établissement de court séjour 	100 % BR Dans le réseau conventionné MGEN, aucun reste à charge pour les honoraires négociés 100 % BR Hors réseau : aucune prise en charge Dans le réseau conventionné MGEN, reste à charge limité, voire nul Aucune prise en charge hors réseau Dans le réseau conventionné MGEN, aucun reste à charge	120 % BR pour les honoraires médicaux Dans le réseau conventionné MGEN, aucun reste à charge pour les honoraires négociés 100 % BR Hors réseau : 25 €/jour Dans le réseau conventionné MGEN, reste à charge limité, voire nul Hors réseau : 15 €/nuit Dans réseau conventionné MGEN, aucun reste à charge	130 % BR pour les honoraires médicaux Dans le réseau conventionné MGEN, aucun reste à charge pour les honoraires négociés 100 % BR Hors réseau : 31 €/jour Dans le réseau conventionné MGEN, reste à charge limité, voire nul Hors réseau : 25 €/nuit Dans réseau conventionné MGEN, aucun reste à charge
Dentaire			
<ul style="list-style-type: none"> • Soins conservateurs et chirurgicaux • Inlay/onlay • Couronne définitive sur implant • Implant • Prothèses dentaires remboursées par la Sécurité sociale <ul style="list-style-type: none"> – couronne avec céramique : dans le réseau hors réseau – couronne métallique : dans le réseau hors réseau – inlay core – inlay core à clavette – prothèse amovible ou intermédiaire de bridge (1, 2 ou 3 dents) – prothèse amovible ou intermédiaire de bridge par dent supplémentaire – traitement d'articulations temporo-mandibulaires - gouttières occlusales • Prothèses dentaires non remboursées par la Sécurité sociale <ul style="list-style-type: none"> – couronne avec céramique : dans le réseau hors réseau – couronne métallique : dans le réseau hors réseau – couronne provisoire (incisives, canines et prémolaires) : dans le réseau hors réseau – traitement d'articulations temporo-mandibulaires - gouttières occlusales 	100 % BR 100 % BR 90 % BR si cotation SS – 407,50 € ¹ 172,00 € 244,50 € ² 172,00 € 146,29 € 172,64 € 96,75 € 12,15 € 115,00 € par la Sécurité sociale 407,50 € ¹ – 244,50 € ² – 48,90 € ¹ – –	100 % BR 120 % BR 90 % BR si cotation SS + 122 € (maxi 2 sur 2 années civiles) 250 € (maxi 2 sur 2 années civiles) 407,50 € ¹ 258,00 € 244,50 € ² 219,50 € 238,98 € 280,81 € 145,90 € 24,67 € 230,00 € 407,50 € ¹ 161,25 € 244,50 € ² 122,75 € 48,90 € ¹ 31,00 € 115,00 €	100 % BR 170 % BR 90 % BR si cotation SS + 122 € (maxi 2 sur 2 années civiles) 518 € (maxi 2 sur 2 années civiles) 407,50 € ¹ 317,12 € 244,50 € ² 230,50 € 274,51 € 378,81 € 165,90 € 24,67 € 255,00 € 407,50 € ¹ 220,37 € 244,50 € ² 133,75 € 48,90 € ¹ 40,00 € 140,00 €

Prestations	Régime obligatoire + Régime complémentaire		
	Efficienc e Santé Découverte	Efficienc e Santé Évolution	Efficienc e Santé Extension
Prévention			
<ul style="list-style-type: none"> • Contraception prescrite et non remboursée par la Sécurité sociale (pilules de nouvelles générations, anneaux vaginaux, patchs contraceptifs), spermicides, contraception d'urgence, préservatifs féminins et masculins • Forfait du voyageur (vaccins et traitement antipaludéens) • Vaccinations (DTPolio, coqueluche, hépatite B, BCG...) • Pack ou forfait « prévention équilibre » : sevrage tabagique, psychothérapie, consultation diététique • Allocation de solidarité maternité 	20 €/an/personne – 100 % BR 50 € (Sécurité sociale)/ an uniquement pour le sevrage tabagique –	40 €/an/personne 20 €/an/personne 100 % BR 75 €/ an (+ 50 €/an pris en charge par la Sécurité sociale uniquement pour le sevrage tabagique) 160 €/enfant	60 €/an/personne 30 €/an/personne 100 % BR 150 €/an (+ 50 €/an pris en charge par la Sécurité sociale uniquement pour le sevrage tabagique) 200 €/enfant
Assistance/aide aux personnes <i>En cas d'accident corporel ou de maladie non chronique d'un membre participant ou bénéficiaire</i> <i>En cas de décès d'un membre participant ou bénéficiaire par suite d'accident ou maladie</i>		Tâches ménagères (30 h réparties sur 1 mois) Garde des bénéficiaires enfants de moins de 15 ans (30 h réparties sur 1 mois) Conduite à l'école des bénéficiaires enfants : 2 fois/j pendant 5 jours Location téléviseur dans chambre d'hôpital à concurrence d'1 mois	

BR : Base de remboursement de la Sécurité sociale ; montants de remboursement présentés sans exonération de ticket modérateur et selon la tarification Sécurité sociale en vigueur au 2 mai 2011.

Efficienc e Santé est une offre complémentaire santé responsable ; la participation forfaitaire de 1 euro et la franchise médicale ainsi que l'éventuelle majoration de ticket modérateur mises à votre charge par la Sécurité sociale ne peuvent vous être remboursées.

Les médicaments vignette orange (15 %) ne sont pas pris en charge. Honoraires et tarifs hospitaliers négociés selon la convention avec l'établissement de santé et les praticiens.

Voire régime Alsace-Moselle prend en charge la participation forfaitaire de 18 euros.

SS : Sécurité sociale.

1. Montants applicables aux incisives, canines ou prémolaires dans le réseau des praticiens libéraux conventionnés avec la MGEN ; l'adhérent a aussi accès aux centres dentaires conventionnés avec la MGEN.

2. Montants applicables aux incisives, canines, prémolaires ou molaires dans le réseau des praticiens libéraux conventionnés avec la MGEN ; l'adhérent a aussi accès aux centres dentaires conventionnés avec la MGEN.

La MAIF assure le risque assistance à domicile et la MGEN le risque complémentaire santé en substitution de la mutuelle santé Mgen Filia.

MGEN - n° 775 685 399 - Mgen Filia - n° 440 363 588 - 3 square Max-Hymans - 75748 Paris cedex 15

Mutuelles soumises aux dispositions du livre II du Code de la mutualité

MAIF - société d'assurance mutuelle à cotisations variables - 79038 Niort cedex 9

Filia-MAIF - société anonyme au capital de 114 337 500 € entièrement libéré - RCS Niort B 341 672 681 (87 B 108) - 79076 Niort cedex 9

Entreprises régies par le Code des assurances

Offre Efficience Santé

Cotisations d'entrée 2011

Le montant de la cotisation est évalué en fonction de l'âge du cotisant atteint dans l'année civile de son adhésion ou du régime de Sécurité sociale (régime général ou Alsace-Moselle). La cotisation évolue ensuite chaque année en fonction de l'âge.

Cotisation ou complément de cotisation applicable par formule au 01/01/2011 Régime local de Sécurité sociale d'Alsace-Moselle							
Âge	Efficience Santé Découverte	Efficience Santé Évolution	Efficience Santé Extension	Âge	Efficience Santé Découverte	Efficience Santé Évolution	Efficience Santé Extension
18 et –	173 €	195 €	223 €	50	390 €	443 €	520 €
19	178 €	199 €	234 €	51	406 €	459 €	539 €
20	179 €	199 €	241 €	52	417 €	467 €	549 €
21	181 €	204 €	247 €	53	425 €	478 €	563 €
22	183 €	206 €	254 €	54	434 €	488 €	577 €
23	185 €	212 €	262 €	55	448 €	498 €	586 €
24	189 €	217 €	269 €	56	457 €	511 €	600 €
25	193 €	223 €	277 €	57	470 €	522 €	610 €
26	197 €	230 €	280 €	58	480 €	533 €	622 €
27	201 €	237 €	287 €	59	483 €	542 €	634 €
28	207 €	243 €	294 €	60	492 €	553 €	644 €
29	213 €	249 €	299 €	61	507 €	562 €	656 €
30	215 €	257 €	309 €	62	519 €	575 €	674 €
31	222 €	263 €	316 €	63	529 €	590 €	685 €
32	230 €	270 €	322 €	64	538 €	604 €	703 €
33	237 €	277 €	330 €	65	550 €	616 €	717 €
34	246 €	284 €	336 €	66	559 €	633 €	743 €
35	251 €	293 €	346 €	67	583 €	648 €	752 €
36	256 €	301 €	354 €	68	596 €	661 €	757 €
37	266 €	309 €	361 €	69	612 €	677 €	774 €
38	278 €	316 €	370 €	70	642 €	699 €	802 €
39	291 €	325 €	380 €	71	644 €	722 €	822 €
40	309 €	334 €	401 €	72	679 €	741 €	832 €
41	322 €	346 €	417 €	73	690 €	767 €	862 €
42	327 €	361 €	430 €	74	716 €	793 €	888 €
43	330 €	375 €	439 €	75	722 €	811 €	904 €
44	336 €	388 €	450 €	76	758 €	822 €	921 €
45	348 €	397 €	466 €	77	779 €	835 €	922 €
46	361 €	406 €	476 €	78	782 €	861 €	948 €
47	364 €	419 €	488 €	79	829 €	887 €	966 €
48	367 €	426 €	496 €	80 et +	878 €	920 €	985 €
49	377 €	434 €	506 €				

La **MAIF** assure le risque assistance à domicile et la **MGEN** le risque complémentaire santé en substitution de la mutuelle santé **Mgen Fila**.

MGEN - n° 775 685 399 - **Mgen Fila** - n° 440 363 588 - 3 square Max-Hymans - 75748 Paris cedex 15

Mutuelles soumises aux dispositions du livre II du Code de la mutualité

MAIF - société d'assurance mutuelle à cotisations variables - 79038 Niort cedex 9

Fila-MAIF - société anonyme au capital de 114 337 500 € entièrement libéré - RCS Niort B 341 672 681 (87 B 108) - 79076 Niort cedex 9
Entreprises régies par le Code des assurances



ENSEMBLE POUR VOTRE SANTÉ